



# LE FRANCILOIS



# MOT DU MAIRE



Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

C'est avec une grande fierté que je m'engage à poursuivre, pour un autre mandat, en tant que maire de Saint-François-du-Lac. En mon nom et au nom de tous les conseillers, sachez que nous sommes plus que jamais solidaires, motivés et prêts à relever tous les défis qui pourraient s'offrir à nous durant les quatre prochaines années.

En outre, chacun de nous est déterminé à maintenir et à assurer l'avancement des projets/dossiers en cours, en plus d'imager et de prioriser la mise en œuvre du développement continu de notre Municipalité.

Nous comprenons humblement la grande responsabilité qui nous est conférée et sommes enthousiastes à persévérer et à être digne de cette confiance.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les organismes, les bénévoles et toutes les organisations qui contribuent grandement au dynamisme de notre Municipalité, à son économie et à la vie communautaire de ses citoyens.

J'aimerais également souligner le travail de notre administration municipale. C'est un maillon essentiel dans la concrétisation de nos engagements et elle agit comme un phare en quelque sorte en veillant et assurant la mise en place et l'exécution des décisions prises. Ce sont des personnes dévouées à un objectif commun; soit offrir des services publics de grande qualité et servir les intérêts de ses habitants.

Je termine en vous remerciant encore une fois de nous faire confiance et de nous confier la gestion de notre magnifique Municipalité. L'avenir est à nous tous et je suis convaincu qu'ensemble, Saint-François-du-Lac prospérera dans les mois et les années à venir.

**Vivement Saint-François-du-Lac!**

Pascal Théroux

Maire



## CHANGEMENT D'HEURE

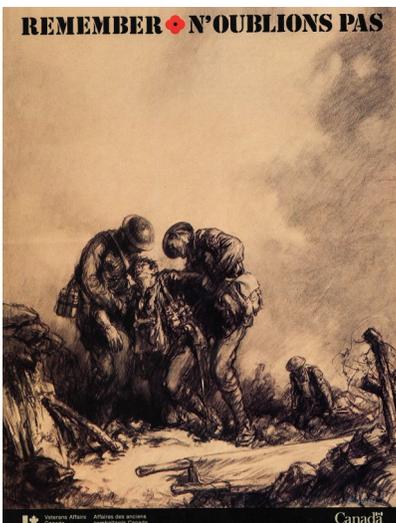
Le prochain changement d'heure aura lieu cet automne, dans la nuit du **6 au 7 novembre 2021**. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'heure normale de l'Est (heure de l'hiver). Nous gagnerons alors une heure. Signe que l'hiver n'est plus très loin!



Ce changement d'heure vous fera peut-être « gagner » une heure, **puisque à 2h du matin dimanche le 7 novembre 2021** il sera en fait 1h, mais vous perdrez en clarté pour votre marche d'après souper. En effet, le soleil se couchera désormais plus tôt le soir, partout au Québec. Les régions qui suivent cette norme nord-américaine avancent d'une heure le deuxième dimanche de mars et reculent d'une heure le premier dimanche de novembre. *(Extrait de ProtègeVous)*

### **\*\*CHANGEMENT D'HEURE ET CHANGEMENT DE PILES**

*Profiter du changement d'heure pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de remplacer les piles .*



## JOUR DU SOUVENIR

Les Canadiens célèbrent le jour du Souvenir, autrefois appelé jour de l'Armistice, tous les **11 novembre à 11 h**. Ce jour rappelle la fin de la Première Guerre mondiale et est une occasion de se souvenir de tous ceux qui ont défendu la nation.

Prenez note que le **bureau municipale sera FERMÉ le jeudi 11 novembre 2021.**



# DIVERS



## L'ÂGE D'OR

Voici les activités disponibles pour les membres de **L'Âge D'or** à cette étape du déconfinement: \*\* Notez : Limite de 25 personnes par activité.

Les mercredis à 13 h : Scrabble (Contacter Micheline Bédard 450-568-0621).

Les vendredis à 11 h : Vie active avec Danielle Poudrette.

Les vendredis à 13 h : Jeux de baseball poches, pétanque atout. (Contacter Christiane Lascelle 450-568-0534).

## **La vie reprend lentement son cours!**

(Nous espérons reprendre nos bingos dès que nous pourrons être 50 personnes en salle).



## **CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC**

Avec l'arrivée de l'automne, le **Cercle de Fermières de Saint-François-du-Lac** reprend ses activités. Si vous désirez partager vos connaissances et votre savoir-faire, devenez membres du cercle.

Vous pourrez vous abonner au magazine l'Actuelle, publication des Cercles de Fermières du Québec qui regorgent d'information sur leurs activités et sur les concours d'artisanat.

Toutes les dames qui veulent mettre leurs talents à l'épreuve doivent se joindre à nous. Vous serez en mesure de faire des travaux manuels tels que le tissage, tricot, bricolage et plus. Nos rencontres d'ateliers sont le premier lundi du mois et nos assemblées le second lundi après-midi au sous-sol de l'Église de Saint-Pie-de-Guire.

Membres du Conseil d'administration local :Lucie Bergeron, Martine Meynieu, Hélène Fournier, Sylvie Demers, Denise Labrecque.

Pour toute information, vous pouvez nous joindre au : **450-881-5096**



**Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre!**

# COLLECTES



Prenez note que la **COLLECTE DES FEUILLES** prévue pour le 16 novembre 2021 n'aura pas lieu. Vous êtes invités plutôt à composter et /ou à profiter de **l'Écocentre d'Odanak** pour la disposition des feuilles ainsi que pour vos matières organiques tel que : résidus de jardinage, rognures de gazon, branches, souches, terre, produit d'excavation, etc.

**ATTENTION :** *Ne pas déposer de plantes exotiques envahissantes à l'Écocentre. Les plantes nuisibles doivent être placées dans des sacs bien fermés dans la poubelle.*



*\*\*La quantité est limitée à l'équivalence d'une boîte de pick-up par semaine.*

## **ÉCOCENTRE D'ODANAK**

Pour les besoins particuliers ou toutes questions contactez Stéphanie Harnois au 450-568-2810 poste 3105 ou poste 3103. <https://caodanak.com/ecocentre/>

## **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**



La prochaine date pour la **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** est le **JEUDI 21 OCTOBRE 2021**.

Prendre note qu'aucun objet déposé dans une remorque ne sera ramassé.

Tout doit être directement au sol.

**PRIÈRE DE NE RIEN METTRE AU CHEMIN AVANT CETTE DATE!**

# MISE EN GARDE – FRAUDES ENVERS LES AINÉS



La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

• **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!

- **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.

• **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**

- Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.

• **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**

- **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.

□ **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?** On vous demande de surtout n'en parler à personne?

- **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.

- Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.

- Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de relever la crédibilité de cette mise en scène.

# MISE EN GARDE – FRAUDES



## POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou \*4141 (cellulaire)

ou avec votre service de police local.

- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web ([www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au [www.centreantifraude.ca](http://www.centreantifraude.ca).

**VOTRE AFFICHEUR PEUT ÊTRE TROMPEUR**

**AGENCE DU GOUVERNEMENT**  
APPEL NON SOLICITÉ  
**FAUX REPRÉSENTANT**  
INDICE : IL VOUS RÉCLAME DES IMPÔTS IMPAYÉS

**FAUX POLICIER**  
PRESSION  
INDICE : IL VOUS EXIGE DE L'ARGENT OU DES CARTES-CADEAUX

**SERVICE DE POLICE**  
**INSTITUTION BANCAIRE**  
**FAUX CONSEILLER**  
URGENCE D'AGIR  
INDICE : IL VOUS DEMANDE DES INFORMATIONS PERSONNELLES OU BANCAIRES

**REFUSEZ! DITES NON!**  
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA  
[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

1 888 495-8501



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'automne est déjà entamé depuis quelques semaines. La température se rafraîchit ; c'est la période idéale pour lire emmitouflé dans une couverture avec un café, un thé ou un bon chocolat chaud. De nouveaux livres ont fait leur apparition dans les rayons, et que vous préféreriez les polars ou les chick-lit, les romans historiques, fantastiques ou contemporains, nous avons de quoi vous mettre entre les mains.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, un concours est en place pour les adultes jusqu'à la fin décembre : un biblio-bingo. Votre participation vous donnera la possibilité de gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 30 \$.

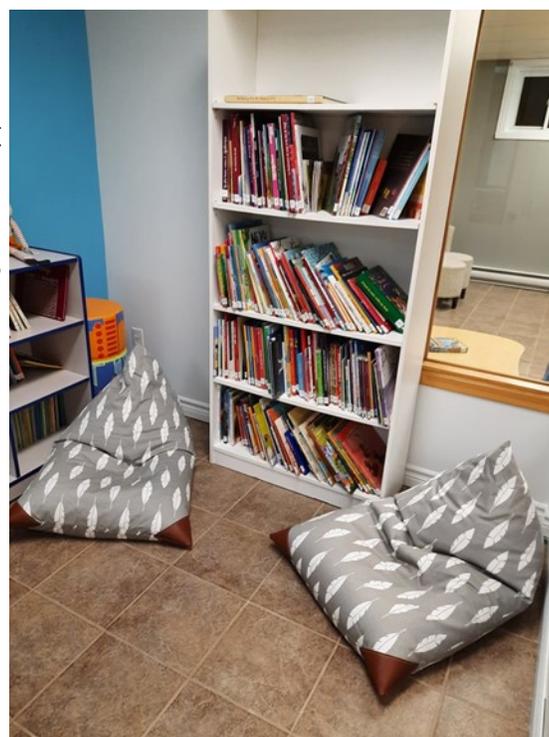
Pour ce qui est du concours estival pour les enfants, le hasard a favorisé Valeria et Yessenia. Félicitations à vous deux!

Je vous souhaite une belle saison colorée! Et j'espère avoir le plaisir de vous aider dans vos recherches, vous conseiller ou simplement vous servir!

Voici un petit rappel de l'horaire :

**Mercredi de 18h à 20h**

**Dimanche de 10h à 12h.**



Cynthia Jobin, responsable de la bibliothèque

# MAISON DES JEUNES



AHHH  
LES JEUNES  
SONT  
TELLEMENT...

SEMAINE  
DES  
MAISONS  
DES JEUNES

TOUJOURS  
LEURS  
SUR  
ÉCRANS

11 AU 17 OCTOBRE  
VENEZ DÉCOUVRIR  
LE VRAI VISAGE  
DES ADOS!



Pascal Morrissette  
Porte-parole du RMJQ

[rmjq.org/smdj](http://rmjq.org/smdj)

#ahlesjeunes  
#MaMDJ



Québec



# UN REGARD SUR LE PASSÉ...



*Saint-François-du-Lac · 1673-1998*

## 374 NOTRE-DAME

La photo ci-contre nous fait voir le magasin général de M. Louis Lauzière qui a été incendié. Le propriétaire l'a rebâti sur un étage seulement et sur une moins grande surface.

Suite à ce sinistre, et le décès de leur fils les Lauzière ont préféré vendre leur commerce à M. Arthur Maher, un résident du Bois-de-Maska.

C'est en 1939 que la famille Maher s'établit au village. Tout en continuant d'opérer le magasin, on élève un autre étage à la bâtisse pour loger la maison privée. Le bas de l'immeuble est converti en deux parties: l'une sert d'épicerie, l'autre en restaurant.

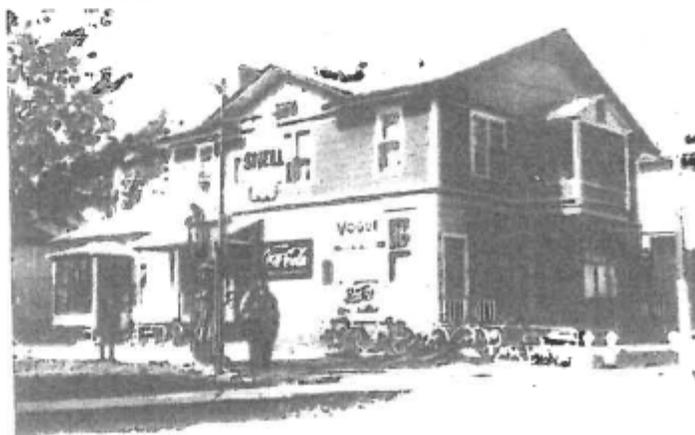
Au fond de la cour une bonne écurie sert bien la clientèle, surtout le dimanche quand les gens de la campagne viennent à la messe. Après le service dominical c'est le rendez-vous de tous. Pendant que la mère de famille en profite pour compléter ses achats alimentaires, les plus vieux offrent gentiment une liqueur aux jolies filles. On serait surpris de savoir les couples qui ont fait la rencontre de la compagne (compagnon) de leur vie chez Maher.

Pour attirer la jeunesse on bâtit une annexe pour y loger une salle de pool. Ne faut pas oublier aussi le poste d'essence Shell qui accommode les automobilistes.

En 1944, Gabriel épouse Jeanne Labonté et c'est le couple qui prend la relève. Le temps amène des changements de cap! Un peu plus tard dans les années 60, Gabriel délaisse le restaurant pour ne garder qu'une épicerie licenciée. Comme ailleurs, c'est tout un événement à St-François que d'acheter sa bière à l'épicerie.

Le temps passe, les enfants (Guy, Louise, Alain, Claude) grandissent et la santé de Gabriel est moins bonne. Un acheteur se pointe et on accepte de vendre à Descoteaux entrepreneur funéraire.

C'est en 1976 que Descoteaux et Frères, non seulement change la vocation de l'immeuble mais y font de grands changements. La partie du magasin devient un salon funéraire, la salle de "pool" en est le fumoir. La partie supérieure demeure une résidence privée locative.





Joignez-vous à ce mouvement !

# SOYEZ FIER DE VOS BANDES RIVERAINES

- ▲ **Obtenez gratuitement votre affiche pour mettre en valeur votre bande riveraine!**
- ▲ **Aidez-nous à répandre ce geste important !**

FORMULAIRE EN LIGNE

[www.mrcnicoletyamaska.com](http://www.mrcnicoletyamaska.com)

(Gestion cours d'eau et bandes riveraines)

819-519-2997 poste 2234



*Une initiative du comité agroenvironnement  
de la MRC de Nicolet-Yamaska*

# RÈGLEMENTS/RAPPELS



## ABRI D'AUTO SAISONNIER

### *Abri d'auto saisonnier (Extrait de l'article 4.4.3.2 du règlement de Zonage)*



- ◆ Pour l'année en cours, sur tout le territoire de la municipalité, vous pouvez installer votre abri d'auto du: **15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante** et doit être désinstallé COMPLÈTEMENT entre temps;
- ◆ Un (1) seul abri d'auto saisonnier est autorisé par terrain;
- ◆ L'abri doit être installé à une distance minimum d'un mètre cinquante (1,50 m) d'une borne-fontaine, du trottoir et de la ligne de terrain avant et à l'extérieur du triangle de visibilité;
- ◆ Il doit également être installé à une distance minimum de deux mètres (2 m) d'un fossé ou d'une ligne de rue selon le cas;
- ◆ L'abri doit servir au stationnement d'un maximum de deux véhicules automobiles.

\*\*\*\*\*

## Votre nouvel animal n'est pas enregistré auprès de la SPA Drummond?

Il est important de bien les protéger et de bien les identifier.



La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat.

Selon la réglementation municipale, vous devez procéder à l'enregistrement de votre animal dans les 15 (quinze) jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous au **819 472-5700**. ou via notre formulaire web au : [spad.ca](http://spad.ca). Cliquez sur l'onglet [Services](#) puis l'onglet [Licences](#).

\*\*\*\*\*

Merci à la brigade et l'équipe de **VACCINATION CONTRE LA COVID-19** qui ont permis, ce mercredi 13 octobre 2021, à la population environnante de recevoir leur première ou leur deuxième dose, le cas échéant. Soulignons également tous ceux et celles qui se sont prévalus de cette opportunité pour se faire inoculer contre la COVID-19. Tous ont contribué à accroître le nombre de personnes qui sont adéquatement protégées.

\*\*\*\*\*



\*



# AVIS PUBLIC



## DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la **Municipalité de Saint-François-du-Lac**, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2022, 2023 et 2024, a été déposé au bureau municipal situé au 400, rue Notre-Dame à Saint-François-du-Lac le 15 septembre 2021, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le vendredi de 09h00 à 12h00 seulement, sauf les jours fériés.

Conformément aux dispositions de *l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation une demande de révision à ce sujet et qui est prévue par la *section I du chapitre X* de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- i. Être déposée **avant** le 30 avril 2022 ;
- ii. Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. de Nicolet-Yamaska  
257-1, rue de Mgr Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1

- iii. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et au bureau de la municipalité ;
- iv. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n<sup>o</sup> 97-15 de la M.R.C. de Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-François-du-Lac, ce 05<sup>e</sup> jour d'octobre de l'an deux mille vingt-et-un (2021).

Guylaine Dancause  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

# OFFRE D'EMPLOI

## OFFRE D'EMPLOI – JOURNALIER POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

### Sommaire du poste :

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, la personne devra effectuer diverses tâches comportant la conduite et l'opération des appareils et véhicules motorisés en plus des tâches associées à la fonction de journalier. Le journalier peut travailler seul ou en équipe en effectuant différentes tâches qui lui sont assignées par son supérieur.

### Sommaire des diverses fonctions sous la supervision de l'inspecteur municipal :

- Collabore à l'entretien du réseau routier et des infrastructures de la Municipalité (creusage, réparation d'asphalte, fauchage des levées de fossé, peinture, signalisation, arrosage, nettoyage des pots et des ponceaux, entretien des parcs et des espaces verts, etc.), et ce, en toutes saisons.
- Effectue les divers travaux de voirie et opère de la machinerie.
- Fais la vérification et la maintenance de toute la machinerie dont il dispose, de même que l'entretien du garage municipal.
- Assure l'entretien des parcs, terrain de balles, aires de repos, terrain de tennis, modules de jeux et patinoire.
- Participe à l'entretien des pelouses et autres aménagements.
- S'occupe de l'installation des panneaux de signalisation et autres poteaux.
- Entretien et assure le suivi de l'état général des bâtiments municipaux.
- Procède à l'installation, la réparation et la suppression le cas échéant des compteurs d'eau.
- Exécute les travaux d'entretien préventif, de nettoyage et de réparation des pièces d'équipements des conduites municipales d'égouts et d'aqueduc.
- Participe à toutes les tâches hivernales relatives à la voirie notamment le déneigement/salage/sablage/ des perrons et allées des édifices municipaux, des endroits publics, des trottoirs, du dégel de ponceaux et conduites, etc.
- S'assure de déneiger, d'arroser et d'entretenir la patinoire municipale.
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

### Expérience et exigence:

Toute expérience jugée pertinente en relation avec la description du poste.  
Détenir un permis de conduire valide.

### Condition physique :

- Être en bonne forme physique.
- Avoir une bonne capacité physique pour travailler dans différentes postures.
- Être en mesure de soulever des poids.
- Être capable de travailler à l'extérieur, peu importe les conditions climatiques.

### Connaissances particulières et caractéristiques personnelles :

- Grandes habiletés manuelles et faire preuve de polyvalence.
- Être disponible pour répondre aux urgences en tout temps. (Selon les situations d'urgences, peut-être appelé à travailler le soir et/ou la fin de semaine, à la demande de l'inspecteur municipal.)
- Être en mesure de travailler en équipe.
- Capacité à travailler avec le public.
- Discrétion, autonomie et courtoisie.

Type de poste : Permanent et à temps plein.

Conditions salariales : À discuter.

Avantages sociaux : En vigueur lorsque la période de probation sera terminée.

L'entrée en fonction est prévue pour début novembre 2021.

Une période probatoire de trois (3) mois sera allouée. Les candidats (es) répondant aux exigences du poste peuvent soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard, le 28 octobre 2021 à 16 heures.

Adresse où postuler : Au soin de Madame Guylaine Dancause et à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-François-du-Lac  
400, rue Notre-Dame  
Saint-François-du-Lac QC  
J0G 1M0  
Ou par courriel : [guylainedancause@saintfrancoisdulac.ca](mailto:guylainedancause@saintfrancoisdulac.ca)

Seulement les candidats(es) retenus(es) seront convoqués(es).  
Donné à Saint-François-du-Lac, ce 14 octobre 2021.

Guylaine Dancause  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

# OFFRE D'EMPLOI



## **OFFRE D'EMPLOI – PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

### **Sommaire du poste :**

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) (1) préposé(e) à l'entretien ménager disponible pour travailler selon les besoins et les activités tenus dans les divers bâtiments de la Municipalité.

**Horaire:** 15 à 20 heures/semaine.

### **Tâches principales:**

- Balayer et laver les planchers.
- Nettoyer les aires communes.
- Nettoyer les salles de toilettes.
- Toute autre tâche connexe demandée par votre superviseur.

### **Profil recherché:**

- Expérience en entretien ménager.
- Motivée, fiable et minutieuse
- Rapidité d'exécution.
- Bonne condition physique et capacité à faire du travail physique debout.

**Type de poste** : Permanent

**Conditions salariales** : À discuter.

**Entrée en fonction** : Immédiatement

**Adresse où postuler** : Les candidats (es) répondant aux exigences du poste peuvent soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-François-du-Lac  
A/S Madame Guylaine Dancause  
400, rue Notre-Dame  
Saint-François-du-Lac QC  
J0G 1M0

Ou par courriel : [guylainedancause@saintfrancoisdulac.ca](mailto:guylainedancause@saintfrancoisdulac.ca)

*Seulement les candidats(es) retenus(es) seront convoqués(es).*

Donné à Saint-François-du-Lac, ce 14 octobre 2021.

Guylaine Dancause  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

# CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025



## Maire

Pascal Théroux : 450.880.0283

Siège #1 : Nathalie Gamelin 450.568.5838

Siège #4 : Daniel Labbé : 450.881.2493

Siège #2 : Jean Duhaime (*pro-maire*) 450.568.2425

Siège #5 : Réjean Gamelin : 450.568.2435

Siège #3 : Yves Plante 450.880.0942

Siège #6 : Anny Boisjoli : 450.494.0697



## Employés municipaux

Guylaine Dancause, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Hélène Latraverse, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Nathalie Provencher, Agente de communications

Denis Allard, Inspecteur municipal

Paul Piché, Journalier

Catherine Roy, Journalière

Cynthia Jobin, Responsable de la bibliothèque

Bibliothèque: 450.568.1130

Bureau municipal et location de salle: 450.568.2124

Dossier animaux: SPAD (Drummondville): 1.855.472.5700

Urgence voirie: 579-206-0414

## Pensée:

*«L'humour agit comme un vaccin, il affaiblit les préjugés en les dénonçant, mais ne les empêche pas définitivement de revenir.»*

*Adrien Verschaere*

